L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 31 MAI.

## FEUILLETON.

UN

# MARIAGE TRAGIQUE

PAR

ERNEST DAUDET.

XX.

OU EST RACONTÉE LA TRÈS VÉRIDIQUE HISTOIRE D'UNE DÉCLARATION DE GUERRE.

Pour faire comprendre au lecteur comment Miguelin avait été surpris par sa fille, agenouillé devant la marquise de Flavecourt, il faut raconter ce qui venait de se passer, tandis que Juliette assise devant le bureau, s'entretenait avec Roger.

En quittant le chalet, Juliette avait laissé Doralice endormie. Au même moment, Miguelin, couché sur le foin, dans le grange, enveloppé dans sa couverture, dormait aussi d'un sommeil profond, côte à côte avec Morancé.

Au bout de deux heures, il se réveilla. Autour de lui régnait un profond silence.

Il se souleva, jeta dans la vaste salle un rapide regard. De tous les individus, étendus, à droite et à gauche, nul ne bougeait.

La situation était assurément fort nouvelle.

Se trouver, à dix heures du soir, sur une montagne, sans autre couche qu'une botte de foin, quand on est accoutumé à s'étendre toutes les nuits dans un lit bien douillet, il y a là, de quoi causer quelque surprise.

C'est seulement au bout de dix minutes que Miguelin parvint à recouvrer son sang-froid et à se rappeler les circonstances qui l'avaient conduit en ce lieu.

Du même coup, il se souvint des incidents de la journée.

Il se souvint qu'une simple cloison de planches le séparait de la marquise. Elle était couchée, elle aussi, à quelques pas de lui, et pour la retrouver, il lui suffisait de franchir la porte mal close qui communiquait de la grange au chalet.

A quelle influence cédait-il en ce moment? Quel mobile le fit agir? Le cœur de l'homme est un abîme. La perversité de Miguelin était excitée par la passion qui brûlait sa chair et son sang. Peut-être, n'obéissait-il qu'à l'excitation d'une curiosité malsaine. Il se leva, répara tant bien que mal le désordre de ses vêtements et entra dans le chalet.

Il s'attendait à y trouver sa fille. Il espérait sans doute la voir endormie. Mais Juliette n'était plus là, et seule, Doralice se laissait bercer doucement par le vent doux et harmonieux qui soufflait dans la montagne.

Il s'approcha du lit sur lequel s'était jetée la marquise.

—Que voulez-vous? demanda-t-elle, brusquement réveillée par le bruit de ses pas.

—Qu'avez-vous fait de ma fille? répondit-il, avec douceur, enchanté d'ailleurs d'être seul avec sa maîtresse.

—N'est-elle pas là?

Elle désignait le lit voisin du sien.

—Vous êtes seule, ma chère.

—C'est qu'alors Juliette est sortie.

—Sortie! pour aller où?

En prononçant ces paroles, Miguelin s'approcha de la croisée. Il souleva le rideau de mousseline placé contre les vitres, regarda au dehors et dit:

—Voilà bien mon excentrique! Au lieu de vous imiter et de reposer tranquillement, elle se chauffe au bivouac. Je la vois auprès de l'homme qui la veille.

En même temps, il revenait vers Doralice et prenait place au bord de la couchette.

—Eloignez-vous! s'écria vivement la marquise; Juliette peut rentrer.

—Elle! Je parie que si je ne vais pas la chercher, elle restera toute la nuit dehors, à contempler les étoiles!

La marquise ne répondit pas.

—Au surplus, c'est ce qu'elle pourrait faire de mieux, reprit Miguelin.

—Pourquoi cela?

—Parce qu'elle me permettrait de demeurer à la place où je suis.

—Qu'y ferez-vous?

—Je vous regarderais dormir.

—Vous êtes fou!

—Vous aimer comme je vous aime, et être obligé de se contenir, de se taire, de jouer la comédie de l'indifférence!....

—Vous devenez bête, mon cher! fit Doralice, en souriant.

—Et vous, cruelle! ne voyez-vous donc pas la contrainte que je m'impose depuis trois jours? Au château de Morancé, il est nécessaire que je m'observe, que ni par un regard, ni par un geste, je ne laisse deviner l'amour qui me dévore. A Paris, du moins, je pouvais vous en parler, vous le prouver.

—Vous l'exagérez beaucoup.

—Allez-vous être moqueuse? dit Miguelin en quittant sa place et en se promenant de long en large. Ah! vous ne savez pas ce que je souffre. J'accumule en mon cœur troublé des désirs inassouvis. Vivre auprès de vous dans l'intimité qui m'est imposée et n'avoir pas la faculté de vous entretenir sur ce ton de tendresse qui m'est devenu comme un besoin!....

En parlant de la sorte, il commençait à s'exciter. Il continuait sa promenade.

Mais, ses regards ne quittaient pas Doralice qui le surveillait, non sans inquiétude.

—Vous êtes d'une imprudence! murmura-t-elle. On peut nous surprendre. Votre fille!....

Il se rapprocha de la croisée; il plongea de nouveau les yeux au dehors.

Elle est toujours assise là-bas, répondit-il. Je vois son ombre. Nous sommes assurés contre toute surprise. Les autres dorment. D'ailleurs, cette pièce est enveloppée d'une obscurité presque complète, et si quelqu'un paraît, j'aurais encore le temps de fuir sans être reconnu.

—Oui, mais je serais compromise! objecta Doralice.

Il feignit de ne l'avoir pas entendue, et se rapprocha d'elle, se penchant pour la mieux voir, et ne saisissant, dans cette demi-nuit, que les lignes de ce visage charmant, dont les détails lui échappaient en ce moment.

Sa tête était en feu, son sang circulait plus vite dans ses veines, et si Doralice avait pu se rendre compte de l'éclat de ses yeux et des tons empourprés, plaqués sur ses joues, elle eut deviné le désir violent dont en cet instant il était la proie.

—Partez! mon ami, dit-elle encore en le suppliant.

Mais il ne l'écoutait plus.

Il venait de s'agenouiller, en prenant l'une des mains de la marquise, ainsi qu'il aurait pu le faire dans le boudoir où elle avait coutume de le recevoir.

Il couvrait cette main de baisers, et de sa bouche tombaient des paroles amoureuses, le langage passionné qu'il lui faisait entendre si souvent, était encore à l'aurore de cette liaison dans laquelle il cherchait des émotions et des surprises.

A cette heure, lorsqu'il était seul avec elle, il la prenait entre ses bras et elle devenait bien véritablement sa maîtresse. Ce souvenir remplissait en ce moment sa pensée, et lui dictait les phrases éloquentes qui se présentaient toutes faites à son esprit, sans qu'il eut la peine de les chercher.

Tout à coup la porte s'ouvrit brusquement.

Juliette rentrait.

Doralice dégagea, non sans effort, sa main de celle de Miguelin. Pour lui, sans rien perdre de son assurance, il lui souffla dans l'oreille ce seul mot:

—Niez!

Et, se relevant, il s'éloigna en ayant soin de ne pas montrer son visage à Juliette.

Précaution inutile! Celle ci l'avait reconnu.

Mais Doralice ne donna pas à Juliette le temps de réfléchir. Elle se jeta à bas de son lit, courut à la lampe posée sur la table, en ranima vivement la clarté, et, s'adressant avec audace à Juliette qui la regardait, l'indignation dans les yeux:

—Qu'avez-vous donc, chère petite? Vous êtes toute pâle.

—Vous n'étiez pas seule? dit Juliette.

—Non! M. de Morancé était auprès de moi.

—M. de Morancé! Je l'ai fait fuir? Pourquoi?

—Parce que quand vous êtes entrée, il me suppliait à genoux, vous l'avez vu, les larmes dans la voix, de vous faire connaître l'amour qu'il ressent pour vous....

—Ah! c'était le comte! répéta Juliette, qui ne se sentait pas la force de crier au mensonge.

—Lui-même! Si vous saviez, mon enfant, combien cet homme vous aime! Vous avez tort de fermer impitoyablement l'oreille à ses discours.

C'était trop d'effronterie et Juliette fut sur le point de trahir son courroux; mais, en moins de temps qu'il n'en faut pour prononcer une phrase, elle en compris l'inutilité.

La découverte qu'elle venait de faire lui révélait une infamie de plus à ajouter à toutes celles dont son père portait, selon elle, la responsabilité. A quoi bon gémir, se plaindre ou s'irriter? Le silence était plus digne.

—Je vais dormir! fit-elle en s'adressant à Doralice.

—Le fait est que vous devez avoir besoin de repos! répondit la marquise, qui suivit son exemple, et, de nouveau, se jeta tout habillée sur son lit.

Mais Juliette ne put fermer les yeux. [illegible] saisissait et comprenait tout maintenant. Son père, dominé, subjugué par la marquise de Flavecourt, celle-ci appartenant, pieds et poings liés, à Morancé; ainsi s'expliquait le mariage auquel on voulait la contraindre. La conspiration formée contre elle se dévoilait avec ses incidents, ses origines, ses acteurs. Plus son corps semblait avoir soif de repos, plus son cerveau devenait lucide. Elle percevait, dans ses moindres détails, le guet-apens tendu à son bonheur et l'étendue du péril qui en résultait.

Une tentation violente traversa son imagination.

N'avait-elle pas le droit de fuir, de se soustraire à la destinée odieuse qu'on voulait lui imposer? Roger était encore à quelques pas d'elle. Pourquoi ne partirait-elle pas avec lui.

Mais ce parti, auquel tant de fois elle avait songé, était pour elle un parti extrême, en quelque sorte le déshonneur.

Jusqu'à ce jour chaste, honorée, pure et sacrée, il lui en coûtait de livrer son nom aux rumeurs qui le souilleraient et en feraient un objet de scandale.

Le sommeil la surprit ainsi et la fatigue plus forte que la colère la tint longtemps endormie. Il faisait grand jour, quand elle se réveilla. Elle était seule dans le chalet où régnait le silence. La marquise, debout de bonne heure, préparait déjà, au dehors, ses batteries et ses plans, afin d'éviter un scandale, dans le cas où Juliette aurait raconté les événements de la nuit.

Juliette se leva, coiffa rapidement ses beaux cheveux et sortit. A la place où quelques heures avant, elle était assise à côté de Roger, dans un groupe formé par son père, par la marquise, Morancé et les guides, on discutait très vivement.

—Voici mademoiselle Miguelin, s'écria Morancé en la voyant. Criez à elle de prononcer.

—Prononcer sur quoi?

—Les guides, mademoiselle, assurent que ce serait un acte téméraire et fou de gravir les pics. Ils disent qu'au delà du lac du Crapet nous trouverions dans la neige des crevasses périlleuses, et qu'ils ne sauraient répondre de nous si nous persistons à aller plus loin. Que décidez-vous?

(A continuer.)

## Médicaments.

# NEW-FOUNDLAND BITTER.

Ce BITTER est très remarquable par couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique, sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les anciennes peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

### C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les aigreurs qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégorgé, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

### Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

### Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

### Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

### Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang-faiblesse; avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments assent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si la la pureur n'a pas bien cultivé son champ, l'ivraie poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. La charrue met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte à santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

### Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retour de ces jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

### Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par la quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébriles, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et altérante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ceux-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui entretiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur gêne d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER. 22 sept—1y

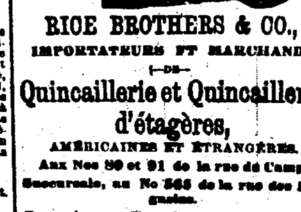


## RICE BROTHERS & CO.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

—DE—

### Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ETRANGÈRES.

Aux Nos 89 et 91 de la rue de Camp,

Succursale, au No 565 de la rue du Magasins.

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers.
MACHINES et outils de ferblantiers.
ARTICLES CREUX, en fonte, en ferblanc et émaillés.
FOURNEAUX de cuisines et RECHAUDS.
Toute espèce d'ARTICLES de MENAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et verni de laque.
FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren, pour coke ou charbon.
FOURNEAU Charter Oak [illegible]
[illegible]
Chaque fourneau Charter Oak est garanti.
Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.
4 oct—6 mois

## American Mutual Insurance Association of New Orleans,

AU No 26 DU COMMERCIAL PLACE,

Entre les rues Camp et St-Charles.

Capital - - - - $500,000

(Susceptible d'être augmenté jusqu'à [illegible])

Les personnes qui désirent se faire assurer ont le privilège de faire deux paiements par an et un dividende, à la fin de l'année, à une partie des dividendes ou à la réduction [illegible].

La compagnie assure contre les risques du feu, [illegible] en ville ou dans la campagne, aux plus bas taux de primes.

D. LEUBRIE, Président.

R. MEYER, Secrétaire.

G. R. ASCH, Surintendant des agences.

DIRECTEURS:

[illegible]

## LOTERIES.

# LOTERIE

—DE—

## L'ETAT DE LA LOUISIANE

SUR LE

Plan de combinaisons.

TIRAGE TOUS LES JOURS.

GROS LOTS { ............ $6000. ............ 5000. ............ 4500.

PRIX DU BILLET:

## $1 SEULEMENT

Partie de Billet en Proportion.

Plan de police:

Tirage tous les jours.

24déc—1y

## ATTENTION!

### Grand Déballage!

G. MONIÉ, No. 54, rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une quantité considérable de PARFUMERIES, provenant des meilleures maisons de Paris, telles que: Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.

—Aussi—

Peignes, Brosserie, Articles de Toilette. Beau choix de Jumelles de marine et de théâtre. Savon de qualité supérieure. Savon de laitue extra à $1 la boîte. L'incomparable Poudre de Riz de St. Just. Un lot de Parapluies sans pareils. Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.

GROS ET DETAIL.

# COLD CREAM

RACINE CALIFORNIENNE.

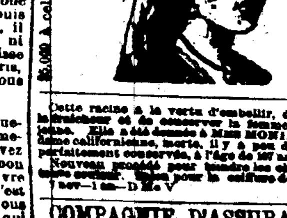


Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver la femme toujours jeune. Elle a été donnée à MME MONIÉ par une dame californienne, morte, il y a peu de temps, parfaitement conservée, à l'âge de 107 ans.

Nouveau procédé pour teindre les cheveux de toute couleur. [illegible] pour la coiffure des dames.
1 nov—1an—D&eV

## COMPAGNIE D'ASSURANCE

—DU—

# COMMERCE

(Commercial Insurance Company)

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Primes de l'année expirée le 31 mars 1873: | | |
| Incendie | $58,044 65 | |
| Mer | 27,215 93 | |
| Rivières | 83,986 55 | |
| | $169,747 13 | |
| En plus, risques non expirés le 31 mars 1872 | 12,464 79 | |
| | 181,711 92 | |
| En moins, primes non expirées le 31 mars 1873 | 16,813 77 | |
| | | $164,898 1 |
| Payé, pertes par l'incendie | 21,598 24 | |
| Payé, pertes sur mer | 3,719 56 | |
| Payé, pertes sur les rivières | 15,927 52 | |
| | 41,244 24 | |
| Payé, réfaction (rebate) | 25,208 48 | |
| Payé, réassurance | 6,686 25 | |
| Payé, primes remboursées | 560 45 | |
| Payé, taxes | 7,513 53 | |
| Payé, dépenses casuelles | 2,651 14 | |
| Payé, loyer | 4,600 35 | |
| Payé, dépenses, salaires, &c | 15,398 48 | |
| | 103,984 07 | |
| En moins, profits et pertes et intérêt | 25,056 12 | |
| | | 78,927 95 |
| Bénéfice net | | $85,970 20 |

ACTIF.

| | |
|---|---|
| Billets d'actions | $14,779 00 |
| Effets à recevoir | 167,880 31 |
| Meubles | 4,883 96 |
| Actions Harbor Boat | 850 00 |
| Bons de la ville | 1,320 00 |
| Effets en voie de recouvrement, net | 27,958 02 |
| En caisse | 227,055 13 |
| | $396,796 36 |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1873.

J. H. OGLESBY, Président.

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, notaire, ce 16 avril A. D. 1873.

EDGAR GRIMA, Notaire Public.

Le 14 avril 1873, à une assemblée régulière des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de VINGT PIASTRES par action sur le capital de la Compagnie, dividende qui provient des bénéfices de l'année dernière et qui sera payé, aux bureaux de la Compagnie, à dater du 21, comptant aux actions payées; sur les actions non payées, DIX piastres par action, à porter au crédit du paiement définitif des billets d'actions, et DIX piastres comptant. Il a été résolu de plus d'allouer 8 pour cent d'intérêt l'an sur toutes les actions payées comptant, de la date du paiement au 31 mars 1873.

J. H. OGLESBY, Président.

JOHN T. HARDIE, Vice-Président.

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 16 avril 1873. 19 avril—1m

RAPPORT TRIMESTRIEL

—DE LA—

## Banque Nationale de l'Etat.

(SYSTÈME MUTUEL.)

ETAT, le 29 mars 1873, à la clôture des affaires:

ACTIF.

| | |
|---|---|
| En caisse | $719,106 36 |
| Chèques sur d'autres banques | 486,004 32 |
| Portefeuilles | 1,111,366 73 |
| Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation | 454,000 00 |
| Primes sur bons pour garantir la circulation | 55,600 00 |
| Actions et autres garanties | 22,020 00 |
| Dû par des agents de rachat et de réserve | 216,231 11 |
| Dû par d'autres banques et banquiers | 164,004 25 |
| Propriétés foncières | [illegible] |
| Mobilier et installations | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| Dépenses courantes | [illegible] |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Dû à des déposants | [illegible] |
| Dû à des banques et à des banquiers | [illegible] |
| Circulation non rachetée | [illegible] |
| Capital | [illegible] |
| Surplus | [illegible] |
| Dividendes non payés | [illegible] |
| Escomptes, trois mois | [illegible] |
| Change | [illegible] |
| Intérêt | [illegible] |
| Profits et pertes | [illegible] |

DIVIDENDE DÉCLARÉ.

(Payable à dater du lundi, 14 avril 1873.)

Actionnaires, [illegible] pour cent pour trois mois.

Déposants, [illegible] pour cent pour trois mois.

SAM'L H. KENNEDY, Président.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier. 5 avril—1

## VAPEURS.

## COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les bâtiments [illegible]

VILLE-DE-PARIS, capt. [illegible], samedi, 31 mai.
VILLE-DU-HAVRE, [illegible], samedi, 14 juin.
PEREIRE, capt. Danré, [illegible], 28 juin.
SAINT LAURENT, capt. Lemarié, Samedi, 12 juil.

PRIX DU PASSAGE EN OR (comprenant le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125. Seconde cabine, $80.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen, en prenant les steamers de cette ligne, évitent les inconvénients du voyage par les chemins de fer anglais et la traversée de la Manche, économisant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent, 55, Broadway, New-York.

ou à [illegible], Agent.

nov—12d Gallier Court, Lettre H. N. O.

## Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, faisant le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, et entre Glascow et New York, savoir:

| | | |
|---|---|---|
| LOUISIANA, | de 2500 tonneaux, | capt. Stewart. |
| MINNESOTA, | 2500 | capt. Hamlin. |
| ALABAMA, | de 2500 | capt. [illegible] |
| PENNSYLVANIA, | 2500 | capt. Fitel. |
| VIRGINIA, | de 2500 | capt. Braes. |
| GEORGIA, | de 2500 | en construction. |

Les steamers de cette ligne partiront

Pour Liverpool, comme suit:—

LOUISIANA, le ou près du SAMEDI, 31 Mai.
MINNESOTA .. .. 12 Juill.

Il recevra du fret et signera des connaissements pour le Hâvre, Brême, Hambourg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de retour, bons pour 12 MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Irlande.

Bons pour dépôts dans chaque entre.

Une servante de chambre et un médecin sont engagés sur chaque steamer. On n'a rien à payer pour leurs soins et pour les médicaments.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la nuit en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage (excellent emménagement), s'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents, Au No. 36 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

ROSS, SKELFIELD & Co., No. 3, Chapel Street, Liverpool.

LEWIS T. MERROW & CO., No. 45, Great Clyde Street, Glascow.

5 sept—

## HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Hâvre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie.

Germania, Capt. Winzen,
Saxonia, Capt. Brandt,
Vandalia, Capt. Franzen,

—Partiront comme suit—

| De Hambourg. | Du Havre. | De Santander. | De la Nlle-Orléans |
|---|---|---|---|
| "Vandalia" | | | |
| Fév. 1 | Fév. 4 | Fév. 7 | Mars 12 |
| "Germania" | | | |
| Mars 29 | Avril 1er | Avril 4 | Mai 7—1873 |

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Hâvre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane, à Santander, à Cherbourg (éventuellement au Hâvre), pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR:

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, à Santander, ou à Hambourg:

Première Cabine, $120—Entrepont, $45.

Du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Première Cabine, $120—Entrepont, $45.

On peut obtenir des billets de passage du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux consignataires.

On signera des connaissements pour tous les ports du Continent, entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Focke et Wilkens, à Galveston, et Mr. Ernest Cacolin, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'aux lieux de destination pour du fret expédié de Galveston ou de Mobile en transbordement sur les steamers de la Compagnie, de la Nouvelle-Orléans.

Pour de plus amples détails, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CIE, Agents Généraux, 128, Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents-Généraux de Passage, 61, Broadway, New York. 3 sept—6m

BRÊME.

## Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

| | De Brême. | De la Nlle-Orléans. |
|---|---|---|
| Frankfurt | 29 janvier. | 1 mars. |
| Hannover | 26 février. | 29 mars. |
| Strassburg | 26 mars. | 29 avril. |
| Frankfurt | 9 avril. | 17 mai. |

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres ............ $120 en or.
Entrepont ............ 45

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres ............ $120 en or.
Entrepont ............ 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres ............ $20 en or.
Entrepont ............ 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les consignataires.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

## Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,

Le steamer

GEORGE CROMWELL,
S. L. Clapp commander,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 31 mai, à 8 h. A. M.

Passage............$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

mai—1an Rue Carondelet, No 6.

POUR PHILADELPHIE, directement—Départ, SAMEDI, le 31 mai, à 5 P. M.,

Portant la malle des E. U.

Le beau steamer, de première classe

JUNIATA,

Capt Catherine,

Pour fret ou passage, s'adresser à

EDW. A. YORKE, Agent, Encoignure Carondelet et Gravier.

Le steamer YAZOO, cap. Barrett, suivra et partira à son jour régulier.

## E. DECHAMPS,

No. 26, de la rue St.-Louis, Nlle.-Orléans,

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français.

CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSH, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.

LIQUEURS DU PAYS, etc.

Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente de CELEBRE AMER DES PYRÉNÉES.

21 janv—1an 1y

## Fonderies Machines, &c.

### FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades, Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE.

SHAKESPEARE, SMITH, & SWOOP,

—Successeurs de—

GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuger, [illegible] [illegible] Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Balcons [illegible] 4 janv—1an

### FONDERIE DE LEEDS,

ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Fouchet.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes [illegible] faire des MACHINES A VAPEUR, des Moulins, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à distiller, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Howell, des Bouilleurs, des Grilles; [illegible]

Toute espèce de Machines pour le Sud.

1 mars—1an LEEDS & CO.

### Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Magazin et Poeyfarre, (et [illegible] rue de la Nlle-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG............Directeur.

—Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A [illegible], MOULINS A SCIE, etc.

Bouilloires de toute espèce, Citernes et Fanaux de bateaux, en fer, [illegible] [illegible]

## Aux Contribuables.

### JOHN T. DUFOUR,

60......PASSAGE DE LA BOURSE......

Hôtel Nouvelle de Bienville.

Se charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, [illegible]

[illegible]

## VAPEURS.

### Le Lac.

ARRANGEMENT D'ETE.

Steamer de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer du meilleur ordre et à basse pression

CREOLE,

Capitaine Hanover,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessous, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 1 heure de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin; le VENDREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin.

Le LUNDI et le JEUDI le steamer fera jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Il partira de l'Old Landing, pour le retour le Mardi et le Vendredi, à 6 heures du matin, de Mandeville, tous les samedis et tous les DIMANCHES SOIR.

Pour les excursions—le steamer partira, tous les DIMANCHES MATIN, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie, et sera de retour le même soir.

Il ne sera positivement pas reçu de fret avant le départ du convoi précédent celui à la suite duquel le steamer doit partir.

Les voyages seront réguliers à moins que le mauvais temps ou du brouillard.

C. M. SORIA, Agent.

1er mai Aux Nos 16 et 20 de la rue de l'Union.

### Excursion du Dimanche.

Compagnie de Paquebots Quotidiens de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le steamer à basse pression, de la malle des Etats-Unis,

CREOLE,

Capitaine Wm. Hanover,

reprendra, pour les familles et autres, un service régulier du dimanche. Il partira, pour les susdites villes, le DIMANCHE, 6 AVRIL, et tous les dimanches, de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, à l'arrivée des chars de sept heures et demie du matin. Il reviendra le soir, à temps pour les chars de sept heures.

Repas servis à toute heure, la restaurant et la barre ayant été affermés par H. Deligne.

Prix de l'excursion—aller et retour............$1 00

Pour plus de détails, s'adresser à

C. M. SORIA, Agent.

29 mars—4m Nos 16 et 20 de la rue de l'Union.

### Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

HENRY TETE.

Chs. Grice, capitaine,
Rob. Owen, commis,

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Port Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A Vicksburg le Hy. TETE touchera avec les steamers desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY [illegible]

7 sept—6m

### TI NICA.

Pour Tunica, le débarcadère Bayou Sara, New Texas, Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et les débarcadères intermédiaires.

W. B. PIKE.

de la malle des Etats-Unis, laissera la ville [illegible] capitaine J. J. Brown, part tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M., pour Tunica. J. H. CARLIN, [illegible] de Levee Tchoupitoulas.

### Paquebot Régulier des Gonzales.

Partira tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.

Pour Opelousas Washington, Port Barré, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur

PERSEVERANCE,

H. Brand, capitaine, J. F. Schmidt, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

BRITTON & EPPLER, Agents. No 120 rue Gravier.

Agents, G. CARRIERE, Washington.
Mayville J. DUBOURDIEU, Port Barré.

Bateau de la Nlle-Orléans et de Grand Ecore—Une fois par semaine.—Le bateau à vapeur ST. MARY, capitaine Jos. C. Mitchell; Geo. C. Hamilton, et Tom J. Dowty, commis, partira tous les SAMEDIS, pour Grand Ecore, St-Maurice, Montgomery, les débarcadères de Durand et de Bolton, la Rivière aux Cannes, Alexandrie, les débarcadères de Normand et de Barbin et tous les débarcadères intermédiaires.

M. W. JOYCE, No 12, rue Fleur.
J. H. CARLIN, No 4, rue Tchoupitoulas.
JNO. JANNEY, No 163, rue de la Commune.
[illegible]

### Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton Rouge, et au Haut-Bayou.

Partira tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. R. Greathouse, commis J. P. Mallory,—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

1janv—1an E. G. MELANCON, 11 rue Conti

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et les VENDREDIS à 10 heures A. M.

Le bateau LOUISE HOPKINS, Capitaine J. P. Abadie. Commis P. A. Chabot.

Ce bateau reçoit du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

16 juill—1an B. RIVET, No 11 rue Conti

# STOMACH BITTERS!

## L'AMER HOME

EST LE

### Meilleur Stimulant Tonique.

Les médecins qui l'ont examiné (et parmi eux se trouvent quelques-uns des plus éminents du pays) recommandent qu'il est au nombre des plus purs et des plus efficaces. Il est fait de l'extrait et l'écorce dont la science médicale connaît les "vertus"; il prévient, assure-t-on: Maladies d'été, la Bile, les Fièvres Fièvres, les Fièvres Intermittentes, l'Indigestion, la Dyspepsie.

Il fortifie le système et vivifie l'intelligence. Il n'est pas de tonique que les membres du corps médical aient aussi généralement recommandé, et le peuple ait aussi bien accueilli, que ce qui est aujourd'hui sous nom de

HOME STOMACH BITTERS.

### B. E. Oastendyk,

Seul Agent au Sud,

No 29 rue Tchoupitoulas

14 août—1an—Mera.V.D

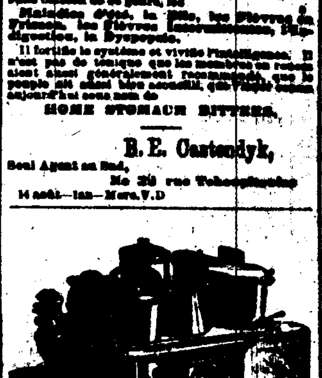


## "BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui [illegible] fait aux Etats-Unis pour le cuisinier, [illegible] du pain.

PLUS DE 500,000

sont employés actuellement au [illegible] l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-unes des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis.
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis.
MÉDAILLON EN OR, en 1866, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1866, la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

60.....RUE DU CAMP.....60

Et achetez un "BRILLIANT", HALLER.

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 60 de la rue du Camp.

On [illegible] trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de [illegible] [illegible] ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

1 mai—1an.

### La Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRES,

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. [illegible], Président.
[illegible], Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Finie [illegible]

[illegible]

DÉCLARÉ:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, [illegible]
[illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]

## CHEMINS DE FER.

### Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

[illegible]

Dépôt des Passagers au pied de la rue du Canal.

A partir du 25 mai 1873.

Les trains partiront à [illegible] du matin et à [illegible] du soir.

[illegible]

Le train express de 5 h. du soir ne s'arrête qu'aux stations régulières.

TRAIN D'AGRÉMENT POUR LES VILLES DE BAIN.—Ce train part tous les jours (le Dimanche excepté) pour Ocean Springs et les stations intermédiaires, à 3 heures et quart de l'après-midi, et part d'Ocean Springs pour la Nouvelle-Orléans tous les jours (le Dimanche excepté) à [illegible] heures du matin, s'arrêtant à toutes les stations intermédiaires.

C'est la seule ligne dont les WAGONS PULLMAN vont sans désemparer jusqu'à Louisville, St-Louis, Lynchburg et aux sources de la Virginie. Les trains se relient très exactement aux convois de toutes les routes populaires de l'EST, du NORD et de l'OUEST.

Billets à vendre coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel ainsi qu'au Dépôt.

S. H. SCRANTON, Surintendant-Général.

R. P. SHUTE, Agent général des billets.

1er juin

### New Orleans, Mobile and Texas Rail Road.

[illegible]

Passenger Depot foot of Canal Street.

On and after May 25th 1873

TRAINS

will leave at 7 A. M. and at 5 P. M. Arrive at [illegible] A. M. and at [illegible] P. M.

Express train stops only at regular stations.

COAST ACCOMMODATION TRAIN RUNS TO OCEAN SPRINGS.—Leaves New Orleans every day (Sunday excepted) for Ocean Springs and intermediate stations at 3:15 P. M. Returning, leaves Ocean Springs daily (Sunday excepted) at [illegible] A. M. Arrives in New Orleans at [illegible] A. M. Stopping at all way stations.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS through, without change, to Louisville, St. Louis, Lynchburg and Virginia Springs.

For tickets and information apply at office, corner Camp and Common streets, opposite City Hotel and at Depot.

S. H. SCRANTON, Gen'l Super't.

R. P. SHUTE, Gen'l Ticket Agt.

### Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

L'embarcadère du chemin, en ville, est établi à la "Faubourg depôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour, 25 cents.

Pour la station de Gentilly—25 cents pour aller et retour [illegible]

A partir de la susdite date, le service sera comme suit:

[illegible]

| Départs de la ville. | | Départs du Lac. | |
|---|---|---|---|
| [illegible] | A. M. | [illegible] | A. M. |
| [illegible] | P. M. | [illegible] | P. M. |

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, à partir de 5 h. P. M.

Un train à vapeur quittera le dépôt de la ville tous les dimanches matin à 4 heures.

Les personnes qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

S. H. SCRANTON, Surintendant-général.

Sept—1y

[redacted]

### Grand Chemin de Fer de Jackson.

Les trains partent et arrivent comme suit:

| DÉPARTS. | | ARRIVÉES. | |
|---|---|---|---|
| Express | 7:30 A. M. | Express | 11:00 P. M. |
| Malle | 4:35 P. M. | Malle | 9:45 A. M. |
| Accommodation 4:00 P. M. | | Accommodation 10:00 A. M. | |

Cette ligne est de beaucoup de milles plus courte et transporte les voyageurs, de plusieurs heures plus vite, à tous les points du Nord et de l'Est. C'est aussi la seule sur laquelle il y a des chars Pullman jusqu'à Louisville et Humboldt, sans aucun changement. Il n'y a qu'un seul changement pour arriver aux principales villes du Nord et de l'Est. On achète les billets et obtient tous les renseignements au coin des rues Camp et Commune, en dessous du City Hôtel, Nouvelle-Orléans.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur Général.

[redacted]

### Great Jackson Route.

Trains depart and arrive as follows: (From Depot foot of Calliope street.)

| DEPART. | | ARRIVE. | |
|---|---|---|---|
| Express | 7:30 A. M. | Express | 11:00 P. M. |
| Mail | 4:35 P. M. | Mail | 9:45 A. M. |
| Accommodation | 4:00 P. M. | Accommodation | 10:00 A. M. |

This line is many miles the shortest, and many hours the quickest to all points North and East, and the only line running Pullman's Palace Sleeping Cars to Louisville, and Humboldt without change. Only one change to principal cities North and East. Tickets for sale and all information given corner Camp and Common streets, under City Hotel, New Orleans.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager.

### GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Des bateaux de communication pour 300 milles à [illegible] et des billets pour toutes les stations sur le chemin, sont vendus au bureau des passagers.

Tout fret doit être payé d'avance.

Tout fret à livrer à Bayou Goula et St-Martinville. Le fret pour tous les débarcadères du Bayou Vermillon, les jours (les dimanches exceptés) de sept heures du matin à cinq heures [illegible] au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche entre Lafourche et Lockport, sera transporté aux taux [illegible]

Le fret pour Franklin, Brashear et Morgan, [illegible]

[illegible]

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour plus de renseignements s'adresser au bureau de la rue [illegible] A. WHITNEY & CO., Ag'ts.

### Compagnie d'Assurance "Hope."

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAU, No. 2 RUE DU CAMP.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

ACTIF DE LA COMPAGNIE

[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HY. PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible] 1873.

JNO. L. LARRECHE, Troisième Justice de Paix.

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| John I. Adams, | W. B. Gordon, |
| J. C. Louis, | P. Laborde, |
| F. Malochée, | A. Giraud, |
| Henry Abraham, | Hy. Peychaud. |

A une assemblée des actionnaires tenue le [illegible] avril 1873, les additions et amendements suivants à la Charte de la Compagnie ont été unanimement adoptés:

ARTICLE I.

[illegible]

ARTICLE II.

[illegible]

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

## ASSURANCES.

[illegible] ETAT ANNUEL

—DE—

### FACTORS AND TRADERS Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet.

Nlle-Orléans, 29 mai 1873.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant des affaires de celle-ci pour l'année expirée le 30 avril dernier:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

H. DOANE, Président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant nous, ce 24 mai A. D. 1873.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 26 du courant, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, un SECOND intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT, le 19 avril 1873, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie ($1,100,000) et un DIVIDENDE AU COMPTANT de TRENTE-CINQ pour cent aux actionnaires sur le montant [illegible] des primes participantes.

HARMON DOANE, Président.

MOSES GREENWOOD, Vice-Président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| Moses Greenwood, | John I. Adams, |
| W. A. Johnson, | Isaac Scherck, |
| John I. Noble, | R. M. Walmsley, |
| John Chaffe, | Wm. Morrison, |
| Richard Milliken, | Jas. W. Carroll, |
| Samuel H. Moore, | A. Brittin, |
| J. J. Warren, | J. T. Pace, |
| S. T. Buckner, | A. M. Hay, |
| Sam'l Friedlander, | S. H. Snowden, |
| H. Frolisen, | T. Lynn, Lyon, |
| Wm. S. Pike, | Wm. C. Raymond, |
| A. A. Yates, | James S. Prentiss, |
| | Samuel H. Boyd. |

28 mai—1m

### Association d'Assurances Mutuelles

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

Bureau, 168, rue du Canal.

CINQUIÈME ETAT TRIMESTRIEL.

PREMIER TRIMESTRE DE 1873.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le premier trimestre de 1873, finissant le 31 mars 1873:

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $346,208 35 | |
| " maritimes | 211,104 00 | |
| " de rivières | 148,124 40 | [illegible] |
| En moins — primes non expirées | 368,360 01 | |
| Primes remboursées | 1,699 47 | [illegible] |
| Primes nettes acquises | | $[illegible] |
| Ajouté intérêt et loyer | | [illegible] |
| Total | | [illegible] |
| Pertes par les incendies | $17,368 71 | |
| " sur les mers | 68,855 17 | |
| " sur les rivières | 14,947 20 | |
| Réservé pour pertes non réglées | 324,000 00 | |
| | [illegible] | |
| Réassurances | [illegible] | |
| Dépenses, Commissions et Taxes | [illegible] | |
| Réduction (rebate) | [illegible] | |
| Profits et pertes | [illegible] | [illegible] |
| Profits nets | | [illegible] |

—ACTIF—

| | |
|---|---|
| Balance due sur Stock-notes | [illegible] |
| Montants en mains et en Banque | [illegible] |
| Billets et effets à recevoir | [illegible] |
| Actions et Bonds | [illegible] |
| Propriétés foncières | [illegible] |
| Primes en voie de collection, y compris les primes acquises dans le premier trimestre, appelées en plein | [illegible] |
| Primes sujettes à l'assessment dans les trimestres suivants, conformément à la charte | [illegible] |
| Total de l'actif | $1,847,410 |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce septième jour d'avril 1873.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de collecter immédiatement le montant total des primes acquises dans le premier trimestre de 1873, et de payer aux actionnaires, après le règlement des dites primes, un dividende d'intérêt trimestriel de deux et demi pour cent sur le montant du fonds capital payé.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| Charles Cavaroc, | Arthur Poincy, |
| Charles De Ruyter, | J. Kohl, |
| Leon Haas, Jr., | B. S. Wilis, |
| E. F. Mioton, | Léon Queyrouze, |
| Wm. Agar, | John Boschi, |
| S. Gumbel, | J. B. Lovert. |

avril—1m

### London and Lancashire Fire Insurance Company.

CAPITAL......$[illegible]

[illegible]

—Directeurs à la Nlle-Orléans—

MM. J. F. Schroder, S. Hayward, C. H. Slocomb.

R. B. MUSGROVE, agent général.

H. J. [illegible], secrétaire.

Bureau, No 48 de la rue Baronne, coin Gravier.

# VICTOR SCALES.

### Balances de Toutes Descriptions.

GARANTIES A TOUS LES ACQUÉREURS.

[illegible]

J. B. ALCÉE GAUTHREAUX, Agent pour le Sud.

[illegible] No 40 rue Gravier, Nlle-Orléans, La. 29 avril—1m

### Compagnie d'Assurance Mutuelle

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

I. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 23 janvier A. D. 1873.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 9 janvier 1873, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes comme suit, [illegible] des primes expirées le 31 décembre 1872 et seront payés le troisième lundi de janvier 1873, comme suit:

[illegible] pour cent sur les primes d'incendie.
[illegible] pour cent sur les primes de rivières.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires un dividende comptant de [illegible] pour cent à dater du premier lundi de février 1873.

DIRECTEURS:

[illegible]

14 fév—1 an

BUREAUX DE LA

### Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

AU No 63 DE LA RUE DU CAMP.

Nouvelle-Orléans, janvier 1873.

Capital payé..................$500,000.

DIX-SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant, pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 31 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 27 janvier 1873, ont résolu de payer, comptant, un dividende de Trente pour Cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1872 et qui sera payable le 27 janvier 1873;

De payer, sur demande, aux actionnaires, Dix pour Cent sur le capital de la Compagnie, conformément à la Charte amendée.

L'intérêt des actions se payera, dorénavant, tous les trois mois, c'est-à-dire le premier lundi d'avril, de juillet, d'octobre et de janvier.

Directeurs pour 1873:

| | |
|---|---|
| John G. Gaines, | B. J. Hart, |
| Henry Renshaw, | Hugh Wilson, |
| E. Bloom, | I. N. Marks, |
| Charles Macready, | W. B. Raymond, |
| Michael Flower | J. Weis, |
| R. W. Taylor | J. C. Morris, |
| J. I. Day, | G. M. Bayly, |
| James Byrnes, | J. L. Harris, |
| Lionel C. Levy, | W. B. Schmidt, |
| L. Abrams, | E. B. Wheelock, |
| L. H. Joseph, | R. T. Turton, |
| Scott McGehee, | Isaac L. Haas. |

#### Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans,

No 104 RUE DU CANAL

DIX-HUITIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant: Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1872, y compris les primes non expirées l'année précédente:

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. HOYT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et [illegible]

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

| | |
|---|---|
| [illegible] | [illegible] |

### Compagnie d'Assurance de l'Union

DE LA NLLE-ORLÉANS.

[illegible] ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à la Charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1873.

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 mai 1873.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré aujourd'hui, un dividende de cinq piastres par action, payable à dater du 15 de courant.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| A. CHIAPELLA, | L. F. GÉNÉRÈS, |
| W. B. SCHMIDT, | B. W. ADAMS, |
| C. KOHN, | J. J. FERNANDEZ, |
| ED. BURTHE, | F. LABORDE, |
| A. THIBOU, | A. GIRAUD, |
| J. BAYLE, | B. SALOY, |
| A. BONNECAZE, | E. ROBBLANC. |

16mai—1m

### Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

DIX-NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 28 février 1873 ............ $668,712 66

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible] mars 1873.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public. No [illegible] de la rue Gravier.

Les Directeurs ont décidé de payer six pour cent d'intérêt sur le capital aux actionnaires [illegible] à dater du Lundi, [illegible] mai 1873. Le dit certificat sera [illegible] conformément à la Charte amendée de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.

ANT. CARRIERE, Vice-Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Directeurs élus le 17 février 1873.

| | |
|---|---|
| Chas. Briggs, | Thos. H. Hunt, |
| Ant. Carrière, | Chs. Harold, |
| Wm. A. Freiteh, | D. Jackson, |
| M. Hengler, | B. S. Howard, |
| F. Anderson, | Felix Larue, |
| A. Peniston, | Adel. Bohn, |
| Geo. W. Dunbar, | Edward Toby, |
| E. F. Stockmeyer, | Wash. Marks, |
| Henry J. Voss, | William Knox, |
| E. Morgenstern, | W. S. Bailey, |
| Chas. Weisheer, | J. B. Lévêque, |
| A. Lassart, | Antoine Violett, |
| Frank Williams, | A. K. Miller, |
| Chas. Lafitte, | Edward Morphy, |
| Rudolph Sieg, | J. A. Lisa, |
| W. G. Black, | Silas Weeks, |
| | Geo. W. [illegible] |

VINGT-UNIÈME ETAT ANNUEL

—DE LA—

### Compagnie Home d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872.

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ALF. MOULTON, Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu ce 14 janvier 1873, ont adopté à l'unanimité, la résolution suivante:

Il est résolu que dix pour cent d'intérêt sur le capital [illegible] 1873.

ALF. MOULTON, Président.

WM. M. PERKINS, Vice-Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

[illegible]

Succession of Jackson H. Ogden.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE—New Orleans, [illegible]

[illegible]

S. B. PACKARD, United States Marshal.